


Date limite de remise : 20 Mars 2025

Contrat à remplir, signer et retourner ENTIER avec le paiement.

	<p style="text-align: center;">Contrat Canard 2025 entre David Audiguet, EARL la Gauloise Dorée, aviculteur, La Folie 37160 La Celle St Avantet les adhérents de l'AMAP En Seine, brin d'Orge ! 47, avenue du 18 avril 91200 Athis-Mons</p>
---	--



L'élevage de David Audiguet est installé à Descartes en Indre et Loire sur un terrain de 1.8 hectare. Il est constitué de plusieurs technigites (poulaillers) permettant d'accueillir au total 300 canards. Chaque volaille a un parcours herbeux avec mares.

Cet espace permet ainsi d'assurer le bien-être des animaux et une production de qualité. Les canards de race mulard, arrivent à la ferme à l'âge d'1 jour et sont élevés sur une période de 92 jours en moyenne.

Ils sont nourris avec un mélange équilibré de céréales (féveroles, maïs, tourteaux de colza...).

Les canards sont abattus et préparés dans son laboratoire sur place. Ils peuvent être découpés et livrés sous vide. L'élevage de David Audiguet a reçu en octobre 2013 sa certification bio.

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

- Je produis selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix.
- Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents (chaîne du froid...)
- Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite, un atelier pédagogique qui peut être organisé avec le coordinateur.
- Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie, etc.)
- En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire.
- **Sauf indication contraire**, les canards seront **livrés aux dates indiquées au verso** aux 13 place du Marechal Leclerc (à coté de la pharmacie) à partir de 19h15.

ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques.
- Je paye à l'avance mes commandes pour la durée totale de mon contrat.
- Je viens récupérer mes canards lors de la livraison au local de l'AMAP
- Je prends toutes dispositions nécessaires pour respecter la chaîne du froid entre la livraison et la consommation des produits.
- Je m'engage à respecter les principes et engagements définis dans la Charte des AMAP.

COMMANDE ET PAIEMENT – DATE LIMITE de remise du contrat : [20 Mars 2025](#)

Tous les chèques à l'ordre de « **La Gauloise Dorée** » sont à remettre avec le contrat signé. Ils seront gardés par l'association qui les donnera au producteur à partir de la première livraison, et ce à chaque livraison, les chèques couvrant plusieurs livraisons seront remis en début de période.

Date limite de remise : 20 Mars 2025

Contrat à remplir, signer et retourner ENTIER avec le paiement.

Produit	Prix unitaire	6 Fév	6 Mar	3 Avr	15 Mai	5 Juin	3 Juil	11 Sept
Canard entier (2,5 à 3kg)	33,5€							
Demi-canard (1,25 à 1,5Kg)	19€							
Canard entier découpé (2,5 à 3Kg)	36,5€							
Filet de canard (350 à 450g)	9,7€							
Cuisse de canard (250 à 350g)	5,5€							
Rillettes de canard (180g)	7€							
Pâté de foie de volailles (180g)	6€							
Boudin de canard (180g)	6€							
Canard aux lentilles (Conserve 2 pers)	16€							
Canard miel gingembre (Conserve 2 pers)	16€							
Toastine : cœur, gésier, foies confits et broyés (180g)	6,5€							
Règlement à chaque livraison								
Total								
Ou	Période 1			Période 2				
Total								

Je, soussigné(e) membre adhérent de l'association Amap En Seine Brin d'Orge à jour de ma cotisation annuelle, accepte ce contrat et remets mon paiement ce jour

Nom :

N° adhérent :

Adresse :

Fait à Juvisy sur Orge, le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur